

Allocution de Mr Jacky VIGNERON

Président de l'Association des Amis de la Forêt de Senonches

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à Senonches pour ce colloque réunissant les associations spécialisées, les usagers et les Pouvoirs Publics dans le but d'échanger nos points de vue sur divers sujets qui nous préoccupent quant à l'avenir de la forêt.

Quand on regarde une carte de la région, on est frappé par le fait que Senonches est bordée de tout cotés par le massif forestier.

Senonches est une ville-clairière et cette situation explique pour beaucoup l'attachement des habitants à leur massif forestier.

Durant des siècles, et notamment à partir des grands défrichages réalisés par les moines au 12^{ème} siècle, les habitants d'ici ont vécu de la forêt et souvent dans la forêt. Les métiers du bois s'y sont développés, les animaux y ont été admis, les baies et champignons ont été récoltés. Toute une économie forestière s'est développée ici et cela laisse des traces dans les générations suivantes.

Il est naturel pour tout habitant de notre microrégion d'accéder au massif pour s'y promener ou récolter des champignons, cela fait partie de notre histoire.

Certes la forêt a évolué et la sylviculture a permis un développement harmonieux de cette richesse naturelle qui procure à la fois le refuge des grands animaux, l'oxygène nécessaire à la vie et une eau de qualité exceptionnelle.

Cependant, la pression du marché a commencé à modifier ce fragile équilibre et notre association créée en 1999 a été conduite à réagir avec la population contre les restrictions d'accès au massif imposées par les Pouvoirs Publics.

Nous avons réalisé que la forêt devenait un enjeu économique et que des acteurs tentaient de s'approprier ce bien commun en écartant les habitants.

Forts d'une pétition de 3000 signatures et d'une mobilisation exceptionnelle nous avons réussi à limiter les prétentions d'une sorte de privatisation du domaine public.

Aujourd'hui, d'autres sujets nous préoccupent et d'autres combats nous attendent.

La gestion forestière de l'ONF est en cause avec ces coupes massives et cette pression du marché qui conduit à couper de plus en plus, et de plus en plus tôt ! Souvent sous couvert d'arguments liés au réchauffement climatique indiscutable, mais sans aucune étude précise de ses effets sur le massif, des décisions sont prises à travers le plan d'aménagement, décisions lourdes de conséquences sur l'avenir du massif.

On entend dire parfois que le chêne devrait être abattu à 140 ans contre 180 aujourd'hui et quant au hêtre, il est presque déjà condamné à disparaître si l'on écoute les prévisionnistes de l'ONF.

Il y aura donc d'autres confrontations de points de vue dans un avenir proche avec notre association sur des sujets comme celui-ci ou sur celui de l'accès à la forêt pour tous.

Nous souhaitons que ce colloque permette le débat et la construction d'un avenir commun qui préserve ce bien indispensable que constitue la forêt publique française.

Je vous remercie de votre attention.